Aire métropolitaine

Metropolitaan gebied de Lille Metropolitan Area

Les zones d'activités de plus de cinq hectares à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille

hors zones à vocation ou à dominante commerciale

Aire Métropolitaine de Lille : contexte administratif

Aire métropolitaine Metropolitaan gebied de Lille Metropolitan Area

l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Constitution des bases de données arrêtée au 31 décembre 2012
Carte éditée par l'Association Aire Métropolitaine de Lille
Coordination : O. Ouvillier, C. Guermonprez, D. Mestresuit-Cassou, S. Pennec
Conception / réalisation : J.F. Breitenbach, E. Hennemyn, D. Packiewic, M. Sendid
Crédits photos : D. Leblond, Leidal, SAEM Haute Borne, Mission Bassin Minier
Fonds cartographiques : Multinet France, Nord - Pas de Calais® ; ©2011 TomTom, © Corine Land Cover, © OpenStreetMap, BD Carto ® IGN, Mission Bassin Minier

Périmètre d'étude

Le périmètre d'étude concerne l'Aire métropolitaine de Lille dans son acception géographique et dans une logique de continuité territoriale (périmètre des Scots de Lille Métropole, de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, de l'Artois, du Valenciennois, du Grand Douaisis, de l'Arrageois, du Cambrésis, de la Flandre Intérieure, de l'Aval et de Marquion-Osartis).

Méthodologie

Cette carte, née de réflexions des partenaires de l'Aire métropolitaine, au sein d'un groupe de travail technique sur la thématique économie, est un prolongement du travail précédemment réalisé en 2010 à l'échelle de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, étendu à l'ensemble de l'aire métropolitaine.

Le choix retenu a été d'inventorier spatialement les zones d'activités économiques de 5 hectares et plus, existantes et en projets « arrêtés » (hors zones à vocation ou à dominante commerciale) sans renseigner leur vocation ni leur disponibilité foncière. Conformément aux souhaits exprimés par les élus lors de l'AG de juin 2011, elle vise à alimenter les réflexions sur une meilleure cohérence du développement et de l'aménagement à l'échelle de l'AML.

Le travail a été coordonné par l'association AML et ses membres avec l'appui technique de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole pour la constitution de la base de données et la réalisation de la carte détaillée. La Mission Bassin Minier, les autres agences d'urbanisme et les syndicats mixtes en charge des Scots ont également été associés.
Si l'ensemble des partenaires concernés le souhaitent, les informations ainsi recueillies pourront être complétées et enrichies pour constituer une base de données évolutive.

Avertissement

- La précision des périmètres des ZAE n'est pas identique entre la France et la Belgique.
- Le recensement a été établi en priorité sur la base des informations transmises par les EPCI membres de l'AML et des données inscrites dans les PLU (zones 1AUe et 2AUe) transmises par les syndicats mixtes de Scot pour couvrir les espaces géographiques non membres de l'AML.
- Les données transmises par les collectivités sont soumises à leur interprétation (notamment pour les projets), ce qui peut induire des biais dans l'équivalence des informations au niveau global.

Zones d'activités économiques

- Parc existant
- Parc en projet

Éléments géographiques

- Tâche urbaine
- Bois et forêts
- Réseau hydrographique
- Limite communale
- Limite de l'Aire Métropolitaine de Lille
- Frontière nationale

TOURNAI Ville principale
WASQUEHAL Commune
Rumilies Ancienne commune belge

Transports

- Autoroute, voie rapide
- Route principale
- Route secondaire
- Route locale
- Ligne T.G.V.
- Ligne ferroviaire passagers et fret
- Ligne ferroviaire réservée au fret
- Ligne ferroviaire en potentiel fret
- Lignes de métro (Lille)
- Lignes de tramway (Lille et Valenciennes)
- Voie navigable (1 000 t - 5 000 t)
- Autre voie navigable (400 t - 1 000 t)
- Projet Canal Seine Nord Europe
- Gare TGV-Eurostar-Thalys
- Gare - arrêt ferroviaire
- Aéroport

N

0 5 10 kilomètres

En partenariat avec

Édition : Janvier 2013
Impression : Février 2013